

Lien avec le Cyberfolio

CHAPITRE 2

2.1 La planification de l'évaluation

Le développement des compétences tant **disciplinaires** que **transversales** et la prise en compte **des domaines généraux de formation** nécessitent la collaboration de tous les intervenants d'une école. Une planification globale doit donc être établie par l'équipe-cycle ou les enseignants du préscolaire. À partir de cette première planification, chaque enseignant procède à une planification plus précise des **situations d'apprentissage et d'évaluation** dont il a la responsabilité.

Extraits des pages 27 à 34

CHAPITRE 4

Les **outils d'évaluation** permettent de recueillir les données indispensables pour porter un jugement sur le développement des compétences et l'acquisition des connaissances. La qualité du jugement repose en grande partie sur celle des outils d'évaluation utilisés. Plus que d'autres, certains de ces outils servent à donner à chaque élève une rétroaction de qualité qui lui fournit l'information utile pour progresser. Dans ce chapitre, on distingue **trois types d'outils** : les outils pour la **prise de l'information**, les outils de **consignation** et les outils servant à l'**interprétation**.

4.1 Des outils pour la prise de l'information

La grille d'observation

La grille d'observation permet de relever les particularités d'une action, d'un produit ou d'un processus. Elle comporte une liste d'éléments observables et propose une façon d'enregistrer les observations. L'utilisateur peut être l'enseignant, un groupe d'élèves qui **évaluent conjointement** leurs réalisations ou **l'élève lui-même qui s'autoévalue**. La grille d'observation comprend des **critères** et une **échelle d'appréciation**. Cette échelle est la partie de la grille qui permet, à l'aide d'un **certain nombre d'échelons**, d'indiquer la quantité de comportements décrits ou leur qualité.

La grille d'observation descriptive est de loin celle qui donne le plus d'informations à l'élève pour orienter ses actions durant la réalisation des tâches. Dans ce type de grille, **chaque échelon fait la description de ce qui est observé**, ce qui est plus précis et plus utile que des échelons formulés de manière vague, comme faible, moyen ou fort. Puisque l'utilisateur est bien encadré, la grille descriptive contribue à améliorer l'objectivité de l'observation. Les critères présentés dans le Programme de formation pour chacune des compétences fournissent les éléments de base à partir desquels on peut mettre au point une grille d'observation. Comme ces critères sont plutôt génériques, on doit les préciser par rapport à la situation d'évaluation proposée à l'élève.

Enseignant :
**Situation
d'apprentissage et
d'évaluation**

Enseignant et
élève:
Mes grilles

Coévaluation
Autoévaluation
Fiche d'observation

Fiche avec les
échelons

Enseignant et
élève:

Mes grilles

Démarche

Autoévaluation

Questionnaire
Objectivation

Enseignant:

Mon Jobinote

La liste de vérification

La liste de vérification est constituée d'une suite d'énoncés décrivant une série d'actions, de qualités ou de caractéristiques qui ont trait à l'objet évalué. Les énoncés sont des éléments d'ordre factuel disposés dans un ordre bien défini. La liste de vérification permet de noter la présence ou l'absence d'un élément avec un minimum d'interprétation, mais elle ne renseigne pas sur la qualité ou la fréquence des caractéristiques observées. Elle est toutefois plus facile à élaborer que la grille d'observation descriptive. Elle est souvent utilisée pour aider les élèves à se rappeler **les étapes d'une démarche ou d'une procédure**. L'enseignant peut y avoir recours pour observer les élèves en action tandis que l'élève peut la compléter lui-même pour réaliser une autoévaluation. Il est à noter que **l'autoévaluation** est une des façons de permettre à l'élève de participer au processus d'évaluation et ainsi de faire un retour sur ses actions, ses démarches, ses stratégies et ses réalisations.

L'entrevue

L'entrevue est un dialogue entre l'élève et l'enseignant, dialogue alimenté par une **série de questions** auxquelles l'élève doit répondre. Elle se distingue d'un simple questionnement oral par son caractère plus officiel. Elle vise généralement à comprendre la pensée de l'élève sur un aspect précis de la compétence. Pour réussir une entrevue, l'enseignant s'assure de créer un climat de détente, car l'élève doit se sentir à l'aise pour bénéficier de l'entretien. Pendant l'entrevue, c'est surtout l'élève qui parle. Plus il s'exprime, plus l'enseignant a la possibilité de comprendre comment il procède et ce qu'il connaît vraiment.

4.2 Des outils pour la consignation de l'information

Des outils de consignation utilisés par l'enseignant

a) Le journal de bord de l'enseignant

Le journal de bord est un outil de consignation qui permet à l'enseignant **d'inscrire au jour le jour**, l'information qu'il juge pertinente. Il peut être utilisé pour enregistrer des **observations** concernant certains élèves et le contexte dans lequel elles ont été recueillies. Il peut aussi servir à relever des observations sur le climat de la classe ou les réactions des élèves à certaines activités. L'enseignant peut aussi y enregistrer des **remarques sur sa démarche d'enseignement**. Le journal de bord peut être mixte, c'est-à-dire combiner toutes ces formes d'observations. Le journal de bord s'avère utile si son utilisation est continue. C'est à cette condition qu'il contribue au suivi de **chaque élève** ou à l'amélioration de la démarche d'enseignement.

b) Le dossier anecdotique

Le dossier anecdotique comprend une **brève description**, la plus objective possible, de faits précis ayant été observés. L'enregistrement de ces faits permet de faire une analyse relativement objective de la situation. Cet outil est souvent utilisé avec des élèves ayant des difficultés particulières. Une série de faits fournit des données plus valables pour porter un jugement qu'une observation isolée. Le dossier anecdotique, aussi appelé rapport anecdotique, peut faire partie du journal de bord. Certains enseignants préfèrent utiliser les deux.

Un outil de consignation utilisé par l'élève :

Le journal de bord

Le journal de bord de l'élève est un outil défini par l'enseignant, selon l'utilisation qu'il veut en faire. Il est tenu par l'élève qui y consigne des **informations diverses : questions, difficultés, réussites, opinions, synthèse des connaissances, etc.** L'enseignant écrit régulièrement dans le **journal de bord de ses élèves**. Une fois l'habitude prise d'échanger avec l'enseignant par l'intermédiaire du journal de bord, bon nombre d'élèves prennent beaucoup de plaisir à exprimer leur pensée par écrit. Cette forme d'échange de vues devient, pour certains, une expérience extrêmement significative qui a des retombées intéressantes en écriture. Le journal de bord est utile si les conditions suivantes sont respectées :

des consignes claires;
une utilisation continue par l'élève et l'enseignant;
une rétroaction régulière de l'enseignant (réponses aux questions, réactions, commentaires).

Un outil de consignation utilisé par l'enseignant et par l'élève :

Le portfolio

Le **portfolio** (ou dossier d'apprentissage) est une collection organisée des réalisations de l'élève qui fait foi du développement de ses compétences. Il n'est pas uniquement une collection de productions puisqu'il contient aussi des **réflexions** et des **commentaires** : l'élève peut en effet **présenter ses réalisations, analyser ses travaux, noter ses observations, reconnaître les améliorations possibles, se fixer des objectifs, des défis**, etc. En amenant l'élève à poser de la sorte un regard critique sur ses réalisations, le portfolio favorise le développement d'habiletés métacognitives. Les travaux du portfolio sont ou **bien choisis par l'élève**, ou bien **sélectionnés conjointement avec l'enseignant**, ou **bien par l'enseignant** seulement. Le portfolio permet de faire réfléchir l'élève sur ses stratégies, ses forces et ses besoins. Plus qu'une somme de documents, ce type de portfolio devient rapidement un **recueil des pensées de l'élève**, de ses **idées**, de ses **réalisations** et de ses **progrès** en lien avec le développement de ses compétences. Les élèves composent leur portfolio sur une base journalière. Ils ajoutent régulièrement des documents à leur collection, y inscrivent des remarques, en réorganisent le contenu. Ces activités donnent lieu à des discussions avec l'enseignant ou avec d'autres élèves. À l'occasion, **l'enseignant ajoute des travaux au portfolio** de certains élèves ou demande à toute la classe d'y inclure un travail en expliquant pourquoi ces documents doivent faire partie de leur collection. Idéalement, les élèves devraient être tenus d'examiner leur portfolio et d'en réorganiser le contenu régulièrement. L'enseignant pourrait, par exemple, leur donner un peu de temps à la fin de la journée pour y insérer des documents et pour y noter des renseignements. Ce travail, qui ne demande que quelques minutes, peut aussi être fait pendant les périodes d'activités libres. Les élèves annotent alors leurs travaux, les insèrent dans le portfolio, mettent à jour les **fiches d'autoévaluation**, etc.

Élève:

Journal de bord

Enseignant:

Voir le journal de bord d'un élève

Élève:

Entrer un item

Enseignant:

Entrée d'items au Cyberfolio

Élève:
**Créer une
présentation**

Élève:
Mes grilles

Élève:
Agenda

Enseignant:
Profil-type

Lorsqu'il doit **présenter** son portfolio, l'élève le révise une dernière fois. Il est donc appelé à agir de façon autonome et responsable. Guidé par l'adulte, il se fixe des buts, fait des choix et prend des initiatives. Bien utilisé, le portfolio permet aux élèves de prendre en charge leur apprentissage. En effet, tout en favorisant une analyse continue des documents qu'il renferme, il sollicite l'habileté de l'élève à s'**autoévaluer** ainsi qu'à faire des choix. L'élève devient davantage conscient des processus qu'il utilise. L'analyse du portfolio des élèves entraîne une **évaluation de leurs progrès** et apprend à l'enseignant à reconnaître leurs forces et leurs faiblesses. L'enseignant doit donc prévoir au **calendrier** des moments pour rencontrer chaque élève. Ces entretiens s'avèrent essentiels, car ils permettent à l'élève de faire le point avec l'aide de l'enseignant. Le caractère officiel des rencontres individuelles et le fait d'avoir à s'y préparer incitent les élèves à analyser le contenu de leur collection plus en profondeur et à effectuer une synthèse de leurs réflexions. Le portfolio prend une importance qu'il n'aurait pas autrement. Les rencontres donnent aussi aux élèves l'occasion de faire des **réflexions** et de soumettre des **questions** qu'ils auraient autrement gardées pour eux.

4.3 Des outils pour l'interprétation de l'information au primaire :

Les échelles des niveaux de compétence

Les **échelles des niveaux de compétence** décrivent les grandes étapes du développement des compétences. Elles permettent d'interpréter les informations consignées et de situer, de manière globale, le niveau atteint par l'élève afin d'orienter les apprentissages ou d'en dresser le bilan.

À titre de balises qui permettent de repérer certains **paliers** dans le développement des compétences, les échelles des niveaux de compétence s'inscrivent dans la logique de l'interprétation critérielle et fournissent aux enseignants un cadre commun de référence qui peut les aider à interpréter leurs observations et à porter un jugement sur le développement des compétences. Toutefois, les échelles ne remplacent pas le Programme. Elles explicitent, pour chacune des compétences, différents niveaux de développement sur un continuum. Chaque échelon doit être compris et interprété à la lumière du Programme de formation.

Fonctions et utilisations des échelles

- a) *Soutien à l'apprentissage*
- b) *Reconnaissance des compétences*

Extrait du document : *L'évaluation des apprentissages au préscolaire et au primaire. Cadre de référence*. Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation, 2002

<http://www.meq.gouv.qc.ca/DGFJ/de/pdf/cadreprescolprim.pdf>